

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉRAT

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 avril, à 10 heures,
le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé
au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-et-un, en
session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale
LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par
madame le maire de ladite commune, le 29 mars 2024.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 21
Votants : 28

Date de l'affichage de la
convocation :

29 mars 2024

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

9 avril 2024

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mmes
JOUANNIN..PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mr
LIMOGES..Mmes DELERIS..FAUCHARD..BRUNET..
BERRUER..Mr LACAUX..Mme LAFAYE..Mrs PINHEIRO..
OSTERTAG..Mme MATHIAUD..Mr LEFEBRE..
Mmes CHIROL..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE..Mme PETIT.

Absent : Mr DELEAU.

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Ayant donné mandat de procuration : Mr BOY à Mme
JOUANNIN, Mr HAMELIN à Mme BERGERON, Mme
COULANGEON à Mme FAUCHARD, Mr LUQUET à Mr
PINHEIRO, Mme DUCEAU à Mr DUFLOUX, Mr RICHOUX à
Mme MATHIAUD, Mme AURAT à Mr LEFEBRE.



Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2024 est approuvé
(date de publication : 9 avril 2024).

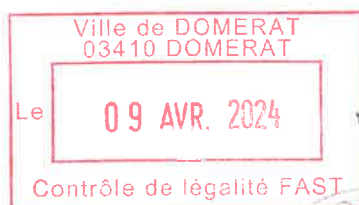


OBJET : Présentation du
plan d'entretien pour la
gestion optimisée et
durable des espaces
(PEGODE).

Le Conseil municipal,

PREND acte de la présentation du plan d'entretien pour la
gestion optimisée et durable des espaces, conformément au
document ci-annexé.

240406-01



Pascale LESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre,
Légalement signée par :
Guillaume SURLEAU,



Secrétaire de séance.

PLAN d'ENTRETIEN pour GESTION OPTIMISEE et DURABLE des ESPACES publics

REVUE 2023/2024

La ville de Domérat a fait évoluer son mode de gestion des espaces publics de la commune, et souhaite à travers ce plan valoriser les pratiques et le communiquer.

Ce nouveau plan vise donc à préserver la qualité de notre espace de vie commun (eau et biodiversité).

Il est dans la continuité des actions déjà en place à la suite de l'élimination de l'usage des produits phytosanitaires.

Mais au-delà des efforts consentis par la ville et ses agents, chacun et chacune d'entre vous peut agir à sa porte.

Pour notre eau, notre environnement, notre santé, chacun peut faire sa part, très simplement. Ce peut être en désherbant autrement ou en fleurissant nos espaces de proximité (pieds de mur, entrée, tour d'arbre...).

Certains d'entre vous ont d'ailleurs déjà adopté ces gestes citoyens et responsables. Bravo à ceux qui apprennent à composer avec la nature plutôt que de la combattre !

Ainsi l'implication de toutes et tous constitue l'une des clés de la réussite de ce changement de pratiques primordial pour la préservation et l'avenir des équilibres naturels.

Les étapes - Objectifs Réalisation

Etapes	Action à mener	Par qui	Pour quand
Etape 0	Etat des lieux des pratiques d'entretien et par saison	Services Techniques	Avril 2023
Etape 1	Identification et classement des zones à désherber et à entretenir	Services Techniques	Septembre 2023
Etape 2	Choix des préconisations d'entretien	Services Techniques	Novembre 2023
Etape 3	Validation du plan d'entretien	Adjointes	Janvier 2024
Etape 4	Restitution et validation du plan d'entretien	Conseil Municipal	Février 2024
Etape 5	Suivi de l'opération (mise à jour, communication)	Administration ST	Mars - Avril 2024


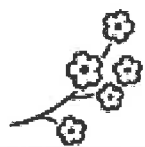


Caractéristique de la commune

Département – région : Allier (03) – Auvergne Rhône Alpes
Superficie : 35,54 km ² – Altitude : Min 197m Max 376m
Nombre d'habitants : 8729 (2019 Insee)
Densité moyenne habitants (hab/km ²) : 246 (2019 Insee)

Classement des zones

A partir d'un diagnostic réalisé avec les services techniques (état des lieux des pratiques d'entretien de la commune, usages des lieux, ...), les espaces entretenus par la commune ont été répartis en 4 classes avec des objectifs de gestion spécifiques et des méthodes alternatives de gestion : de l'entretien strict (classe A) à l'entretien naturel (classe B), en passant par le modéré (classe C) et le faible (classe D).

Carte par quartier pour définir les zones de trottoirs et d'aménagement

Classe A Horticole	Classe B Jardiné	Classe C Champêtre	Classe D Naturel
			
Entretien strict	Entretien modéré	Entretien minimal	Entretien naturel
Les espaces de classe A nécessitent un entretien strict, et très régulier – la fréquentation du public y est très importante et fréquente – le fleurissement est composé de 30% maximum d'annuelles.	Les espaces de classe B nécessite un entretien régulier mais modéré – la fréquentation du public est importante mais ce sont des zones où l'herbe spontanée est acceptée si elle est maîtrisée. Fleurissement limité – Composantes annuelles non autorisées.	Les espaces de classe C nécessitent un entretien minimum pour garantir la propreté et la sécurité. La présence d'une faune et flore spontanée est tolérée, et les tontes ou fauchages sont raisonnées, et différenciées. La biodiversité doit être favorisée et préservée sur ces lieux.	Les espaces de classe 4 ne nécessitent qu'un entretien minimum – les zones de fréquentation sont matérialisées et la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.
<i>Espaces visibles, très fréquenté, espace vert de prestige</i>	<i>Voiries fréquentées, entrées de ville, abords de terrain de sport, espace à usage de loisirs</i>	<i>Grands espaces en herbe, Parc, Terrains communaux</i>	<i>Chemins de randonnées, prairies, sous-bois</i>

Les terrains de sport sont traités à part – au vue des exigences des fédérations respectives des clubs de la Ville de Domérat. Une équipe spécialisée et formée est dédiée à l'entretien, et garant de la conformité réglementaire.

Chiffres et Surfaces



Surface de terre – Petites et grandes surfaces

19 hectares tous les 15 jours
2,5 hectares (états) toutes les semaines
Soit un lot par an de 336 hectares de terre (sur 7 mois de l'année)

Surface de terre différenciée

5 hectares d'usage 1 fois par an

Surface de taille

2 kilomètres de routes
35,4 m² de massifs et arbustes

Surface de désherbage (sur le bit) (allées, chemins, cours...)

35 hectares

Récupération d'eau pluviale pour arrosage

3 cuves pour un total de 46 000 litres

Lutte contre les chenilles processionnaires

50 nichors à mélanges (chênes et pins)
35 pièges à chenilles processionnaires (pins)
Traitement de 450 chênes via un champignon en pulvérisation (*Beauveria thuringiensis*)

Protection de la faune

13 hôtels à insectes

Les pratiques de la Ville de Domérat

La gestion différenciée de nos espaces verts est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur but visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés.

Le PAILLAGE

On utilise nos broyats pour pailler les massifs d'arbustes, et les massifs de vivaces et annuelles et graminées. Les grosses sections d'arbres taillés, élagués sont broyés dans un broyeur au sein de nos services Espaces verts.



Biodiversité : utilisation des déchets verts adaptés pour protéger les plantations, limiter le désherbage et diminuer l'évaporation de l'humidité pour limiter l'arrosage, et faciliter la vie microbienne et donc la biodiversité dans la terre.

Le DESHERBAGE

L'interdiction de l'utilisation de produit chimique, nocif pour l'environnement a modifié les pratiques d'entretien des espaces publics : trottoirs, allées, cimetières... Le désherbage n'est plus assuré par les services de la mairie avec pesticides, et binettes.



Biodiversité Les techniques de paillage, d'utilisation de broyats de déchets verts permettent de limiter le désherbage dans les massifs.

Le désherbage n'est donc plus une pratique pour l'entretien des espaces – les espaces s'enherbent naturellement, et cette végétalisation « spontanée » reconfigurent les surfaces jusqu'ici plus minéralisées.

RAMASSAGE DE FEUILLES

Période de mi-novembre à janvier : dans les zones définies en « Classe A », les services de la mairie ramassent les feuilles par soufflage et aspiration manuellement, ou avec des balayeuses : une balayeuse de la mairie pour les petites surfaces, et 2 campagnes annuelles avec la location d'une balayeuse pour les voies plus larges.

Les feuilles ramassées par les services sont stockées avec des déchets de tailles à l'air libre pur réduction naturelle.



Biodiversité Les feuilles jouent un rôle dans l'écosystème : fonctionnant comme une éponge, elles stockent 15% de l'eau de pluie pour le restituer lentement, et permet une infiltration en profondeur. Par ailleurs, sa lente décomposition alimente le sol en matière organique, que l'on appelle l'humus.

TAILLES D'ARBUSTES

La ville de Domérat comprend 5000M2 de massifs d'arbustes. Les haies linéaires s'étendent sur 3,5 km.

La taille a lieu une fois par an en automne, et hiver.

Le bois mort est retiré, et la taille permet d'éclaircir par roulement en fonction des essences, de leur état sanitaire et de la vocation paysagère du site.



Biodiversité Les branches sont broyées pour faire du paillage naturel.

L'Office français de la biodiversité invite à éviter la taille des haies du 15 mars au 31 juillet, pendant la période de nidification des oiseaux. Nous essayons de respecter au mieux cette pratique.

TONTE

La surface de tonte est de 25ha sur la commune.

Les grands espaces sont réalisés par des tondeuses spéciales « grande largeur » par un personnel formé à leur utilisation.

Les autres espaces sont tondues avec des tondeuses autoportées, et des opérateurs « marchands ».

La 1ère tonte est réalisée avec ramassage au printemps : fin mars à début avril

Les suivantes sont en « mulching » : broyage sur place qui permet une décomposition sur place, et génère de la matière organique fertilisante naturellement.

La dernière tonte est ramassée en novembre à décembre selon météo



Biodiversité la tonte différenciée est réalisée sur les grands espaces : des espaces identifiés ne sont pas tondues volontairement sur une saison afin de maintenir des corridors écologiques qui permet aux espèces de circuler entre différents lieux de vie, et de nourrir particulièrement des abeilles et autres insectes pollinisateurs, tout en offrant une vue plus attrayante et colorée qu'une tonte uniforme.

Les herbes hautes stockent le CO2 et préservent un certain niveau d'humidité dans le sol, par captation de l'humidité de l'air via les parties aériennes, puis redescende jusqu'aux racines ; en outre, elles empêchent un assèchement intense du sol puisque les rayons du soleil ne l'atteignent plus directement.



ELAGAGE

L'élagage est sous-traité – Des campagnes annuelles ont lieu pour réguler et garantir la sécurité.
Les riverains ne doivent pas hésiter à signaler en mairie en cas d'arbres morts, et qui porterait un risque sécurité.

FAUCHAGE RAISONNE

Le fauchage des bords de route est réparti entre le département et la ville afin d'assurer une bonne visibilité, et la sécurité de tous ; 3 fois par an environ (selon météo).

Le fauchage tardif n'est pas une absence de fauchage. C'est un ajustement des interventions d'entretien qui tient compte à la fois des impératifs de sécurité routière et de la préservation de la flore et de la faune.
Cette méthode consiste à relever la hauteur de fauche, limiter la largeur de la fauche

Rien ne sert de faucher si la hauteur de l'herbe ne dépasse pas 40 cm. En dessous, les conditions de visibilité des automobilistes ne sont pas altérées. Par ailleurs, la flore des bords de route constitue un filtre naturel qui limite le ruissellement de l'eau et améliore ainsi sa qualité.

Quelle hauteur de coupe ? 10 ou 15cm de haut car en dessous risques de développement de plantes indésirables, de destruction de biotopes, diminution de la biodiversité, augmentation de l'érosion des sols, du ruissellement.
Une herbe coupée à ras fera la même hauteur, au bout de trois semaines, qu'une autre coupée à 10 ou 15 cm.



Biodiversité : Le fauchage tardif respecte au mieux les espèces sauvages, crée des zones refuges, et permet de limiter les risques d'érosion et d'améliorer la qualité paysagère des bords de route.

Les actions durables

ILOTS CREATIFS

L'équipe d'agents aux serres aménagent, créent des îlots végétaux à divers endroits dans la Ville, sur différentes thématiques en tenant compte des saisons, des événements et animations sur la commune – et du changement climatique qui impactent sur le choix des végétaux, d'année en année – avec la collaboration de l'ensemble des agents de l'entretien des espaces verts.

Le choix des essences – en totale mutation avec le changement climatique – permet d'allier créativité, esthétique, résistance et peu d'arrosage. Le paillage complète les aménagements.

ARROSAGE AUTOMATIQUE

Les plantations hors sol – en jardinière – sont retirés car elles sont trop gourmandes en haut.

Les aménagements sont raccordés à un système d'arrosage automatique – nous allons centraliser la programmation à distance, avec détection de consommation et fuite, en format goutte à goutte pour préserver au mieux cette ressource, tout en respectant le besoin des végétaux.

RECUPERATION D'EAU

Nous avons des récupérateurs d'eau aux Serres, et aux ateliers municipaux – Nous allons déployer de récupérateurs dans une logique de consommation intelligente, et adapté à un besoin raisonné.

FABRICATION BROYATS

Nous fabriquons en interne des broyats avec le concours du SICTOM – un partenariat essentiel aux enjeux partagés.

Ce broyat nous permet de protéger du froid des plantations, et d'améliorer le maintien du taux d'humidité et donc de moins consommer en eau.



VEGETALISATION DES ALLEES, DES TROTTOIRS, CIMETIERE

Cette méthode consiste à enherber les allées avec une pelouse composée de grains de fétuque (plus résistante et moins gourmande en eau) et recouvrir les espaces inter-tombes d'un alternant de paillage et de plantes grasses ou vivaces résistantes à la sécheresse.

- ✓ Simplification de l'entretien
- ✓ Amélioration de la filtration et de l'infiltration de l'eau
- ✓ Augmentation de la biodiversité des sols

HAIES VEGETALES

Nous préservons et ajoutons des haies qui sont naturellement des nichoirs pour des petits animaux, oiseaux – protègent du vent, et permettent de sécuriser les zones voiries pour les jeunes enfants en bordure des aires de jeux.

LES POTAGERS ET VERGERS PARTAGES



Des espaces sont créés sur la Commune pour proposer des animations avec des associations, et les agents de la Ville autour des arbres fruitiers, des légumes, les aromates.

- Le jardin potager et aromatique pédagogique et partagé - Colibris
- Les jardins potagers dans les cours d'école

- Le Verger proche CoLibris
- Le Verger proche de l'école F.Dolto
- Le Verger au cœur de Couraud dans un square totalement réhabilité

VEGETALISATION VERTICALE (murs végétaux)

Des espaces vont être végétalisés en hauteur – nos équipes seront formés à mettre en place, entretenir ces nouveaux espaces végétaux.

Des animations seront également proposées autour de ces murs végétaux.

ARBRES

Des actions de plantations d'arbres sur toute la commune sont lancées depuis 2022. Le plan de végétalisation a permis d'intégrer dans nos réflexions les emplacements de tous les quartiers de la commune pour planter des arbres créant des zones naturelles ombragées, embellissent le paysage et participent à l'équilibre de l'écosystème faune-flore.

Les ateliers – animations - communication

Les services municipaux contribuent à toutes nos manifestations et animations, en mode comité de pilotage, plan d'actions, répartitions des rôles et planification et organisation. Un travail d'équipe salué du succès des animations – une belle reconnaissance directe de la population qui permet de saluer leur savoir-faire et la consistance de leurs missions.

FETE DES PLANTES – Animation annuelle PARC DE LA PERELLE



Des animations, des ateliers autour du végétal, des stands de professionnel, des stands de troc de plants organisés par les services des Serres Municipales se retrouvent sur une journée au Parc de la Perelle : une quarantaine d'exposants

ADOPT'ON TROTTOIR



Partons à la reconquête de nos rues ! Un fleurissement des pieds de murs pour mieux faire accepter la végétation qui pousse naturellement sur les trottoirs. Lors de Pivoine & Camélia, la municipalité offre des graines pour fleurir les pieds de murs ou bordures de propriété. Une astuce zéro-phyto qui combine gain de temps d'entretien et préservation de la biodiversité.

TROC PLANTS



Un stand organisé par les Serres – lors de la Fête des plantes annuelle – propose un Troc Plant.

Vous apportez votre petit pot de semis étiqueté et repartez avec un nouveau végétal. Troquons nos plantes !

GROUPES SCOLAIRES



Le plan de végétalisation a permis de compléter les projets pédagogiques autour des actions environnementales et de biodiversité avec les écoles de la Ville de Domérat.

La création de jardin dans les cours d'école, la plantation d'arbres et de muriers. Les agents ont créé les jardinières.

PEDT (Projet éducatif du Territoire) Axe « Environnement » : Le projet pédagogique dans les écoles est lancé autour de la thématique Environnement : Plantation d'arbres, implantation de jardinières, récupérateur d'eau pour auto-consommation en eau des jardinières, des plantes grimpantes, haies, pergola végétale, composteur.

Des dons de plants et de terre végétale pour les Classes ULIS du Collège permettent aux équipes pédagogiques d'alimenter des parterres réalisés par les élèves.



Des vendanges avec l'association **Tradition du Vignoble** permet un moment intergénérationnel autour de la vigne, et du raisins – un patrimoine végétal local - les enfants déambulent entre les rangs de vignes à la recherche de la plus belle grappe ! Raisin goûté et approuvé par les petits vigneron en herbe !

NETTOYONS LA NATURE - CCAS



Organisées en partenariat avec une enseigne de grande distribution de la ville, ces opérations permettent aux habitants comme aux associations partenaires de découvrir (ou redécouvrir) le patrimoine naturel de la commune et notamment son remarquable réseau de chemins, de faire le constat de l'état du cadre de vie de la ville et de prendre une part active à sa préservation.

Elles ont lieu désormais plusieurs fois par an et intègrent de façon privilégiée les jeunes dans le public sollicité, afin de faire de ces manifestations des vecteurs efficaces de sensibilisation à la valorisation du cadre de vie.

CO-LIBRIS MEDIATHEQUE

Grainothèque et Jardin pédagogique : en libre-service avec des animations, des graines, des légumes, ainsi que les herbes aromatiques.

Grainothèque : Démarche complètement collaborative, la grainothèque est en premier lieu un meuble, construit par les services municipaux, permettant aux habitants, sur le modèle des boîtes à livres, de déposer et de prendre librement et gratuitement des graines afin de semer de nouvelles variétés dans les potagers, massifs, plates-bandes et jardinières des particuliers.



Le principe est simple ... prenez, troquez, échangez !

Jardin pédagogique et partagé : Réalisé par les services municipaux, ce jardin servira de support à la réalisation d'ateliers destinées au grand public et aux enfants des écoles de la ville et a vocation à vivre grâce à l'intervention des bénévoles que la grainothèque permettra de rencontrer.



De nombreuses activités sont proposés autour de la thématique NATURE au Co-Libris.

ASSOCIATION AMIS DES ARBRES

Une collaboration avec l'association en charge d'un espace de vergers « espèces anciennes », et ruches nous permet de proposer aux habitants des sessions de formation sur la taille, l'entretien, et le greffage des arbres fruitiers.

L'occasion de découvrir à Couraud des variétés anciennes !

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS Allier

Nous travaillons ensemble à la restauration des friches sur notre commune. Nous avons 2 espaces restaurés :

Les landes du Peu de la Crou (Prunet) pour une restauration par écimage des landes à bruyères vieillissantes, dans le cadre du projet financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au titre du plan France Relance.

Pelouses du Clos Sanvoisin : Station unique en Allier d'orchidées rares et pour certaines protégées au niveau régional comme l'Ophrys araignée ou l'Orchis moucheron. Des interactions avec les équipes d'entretien des espaces verts de la Commune seront initiés, dans le sens d'une possible gestion différenciée des bords de chemins et friches potentiellement colonisées par des espèces remarquables (débroussaillages plus tardif et moins nombreux par exemple).



PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES

Des visites des Serres sont organisés régulièrement afin de faire découvrir la qualité et le métier des agents en Espaces verts. Des ateliers sont animés par les agents autour du végétal en mode créatif.

L'engagement citoyen

CONSTRUIRE LA NATURE EN VILLE AVEC LES CITOYENS

Nous sommes tous concernés ! Il revient également aux riverains de participer à entretenir les trottoirs en toute saison : balayer, ramasser les feuilles, retirer les végétaux envahissants, les déchets, déneiger.

Nous vous proposons à travers ce plan PEGODE de prendre acte du changement des pratiques, et de la végétalisation de nos territoires avec toutes les parties prenantes.

Nous souhaitons également encourager l'engagement citoyen au sein de nos projets d'animations autour du végétal, et soutenir et développer la participation citoyenne à la création et à la gestion d'espaces nature en ville.

bacs partagés
micro-implantations florales
jardins partagés
vergers urbains
animations végétales
plantations participatives
parrainages d'arbres
réaménagement
de cours d'écoles

Comptez sur nous et on compte sur vous !